



Commune de Putscheid
7 Veinerstrooss
L-9462 Putscheid

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988 il est porté à la connaissance du public que le conseil communal a pris une décision plus amplement décrite ci-après.

La délibération afférente est déposée à l'inspection des intéressés au secrétariat communal.

Objet de la décision :	Règlement d'ordre intérieur portant les salles de fêtes de la commune de Putscheid 320/22/CR
Référence :	840x0230d
Date de la délibération du conseil communal :	04 octobre 2022
Date de l'approbation par l'Autorité supérieure	/
Entrée en vigueur :	04 novembre 2022
Date de l'affichage :	25 octobre 2022
Remarque(s)	

Putscheid, le 25 octobre 2022

Pour le collège échevinal

Le bourgmestre, le secrétaire

